

**« L'ECONOMIE MAROCAINE
FACE AU PRINTEMPS ARABE »
COMMUNIQUE DE PRESSE
RELATIF A LA SORTIE DE LA LETTRE MENSUELLE DU CMC**

Le CMC a le plaisir d'annoncer à ses lecteurs la sortie de son numéro de Mai qui est un spécial consacré à l'évaluation des impacts du Printemps arabe sur l'économie marocaine. La mesure de cet impact commence par décortiquer la perception des Agences de notation sur la dynamique en cours dans les pays de la rive sud de la méditerranée. Il est à noter que ces Agences de notation agréées (Fitch Ratings, Moody's, S&P, etc.) qui constituent de véritables aiguilleurs du ciel de la finance et de l'économie mondiales, sont devenues les médecins modernes pour juger de la bonne santé des différentes économies de la planète. Depuis la réglementation bancaire Bâle II de 2006 et surtout depuis le début de la crise économique de 2008, ces agences se révèlent détenir un puissant pouvoir pour l'établissement des diagnostics voire des prédictions du potentiel compétitif de tous pays sans exception.

Selon ces «Oracles» des temps modernes, les perspectives de l'économie marocaine à l'endemain de l'éclosion du «Printemps Arabe» se feraient sentir à plusieurs niveaux.

D'abord, au plan global, les effets sur l'économie mondiale des révoltes populaires qui ont secoué plusieurs pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient passent principalement par leur impact sur les prix du pétrole. Pour la région MENA elle-même, les pays exportateurs voient leur croissance profiter de la hausse des cours qui produit un impact négatif sur la croissance des pays importateurs, alors que les concernés au premier chef par les révoltes connaissent une dégradation importante de leurs perspectives de croissance. Au Maroc, l'économie est impactée via les cours du pétrole, les flux migratoires de retour, mais aussi les effets des révoltes sur le tourisme, les exportations et les investissements étrangers. De façon plus générale, les prix des matières premières connaissent de fortes hausses sur les marchés internationaux depuis plusieurs mois. L'indice des matières premières du FMI évalue le cumul des hausses enregistrées sur une année à près de 32 %. L'indice des prix à la production industrielle a en effet enregistré une hausse moyenne de 3,1 % par mois durant le premier trimestre de 2011.

Ensuite, et de manière plus ciblée, de telles révoltes n'auraient-elles pas un impact sur l'exécution du Budget au cours de cette année 2011 ? Pour rappel, l'exécution de la loi de finances qui a été votée par le Parlement doit être régulièrement contrôlée en vue d'éviter certains dérapages susceptibles de compromettre la bonne marche de l'économie. De nombreux événements de nature à peser lourdement sur le budget initial incitent à se poser la question sur le bouclage du budget de l'année en cours. Les marges de manœuvre de l'Etat seraient de ce fait limitées et le problème de financement du déficit, en forte aggravation, devient de plus en plus préoccupant si bien qu'une loi de finances rectificative serait-elle envisageable cours d'année ?

Enfin la faiblesse des IDE drainés par le Maroc suscite de nombreuses interrogations sur les déterminants majeurs de cette faiblesse structurelle. Considéré comme l'un des déterminants majeurs de la croissance et l'un des principaux leviers de modernisation du tissu productif national, le Maroc à l'instar de nombreux autres pays déploie des efforts appréciables pour inciter le capital étranger à s'investir dans les différents secteurs de l'économie nationale. Dans

l'ensemble, et même si le solde net de ces capitaux est positif et est à l'avantage du Maroc, les rythmes d'évolution sont particulièrement faibles depuis le déclenchement de la crise financière. Ainsi le flux net des IDE relevé en 2010 ne progresse que de 2,7% seulement contre respectivement 4,9% en 2009 et 7,1% en 2008. Cette faiblesse structurelle s'expliquerait par un problème de gouvernance économique générale? Par la lenteur des réformes entreprises ? Par une faiblesse des opportunités d'investissement comparativement aux économies tunisienne et jordanienne ? A moins que ça ne soit un problème d'adéquation du capital humain formé au Maroc avec les exigences du marché du travail ! Le rythme de croissance de ces IDE va-t-il changer dans la perspective de la réforme constitutionnelle en cours de finalisation?

Pour toutes informations complémentaire Veuillez contacter le CMC au 0522 39 50 72 à 75
Email : cmconjoncture@menara.ma - Internet : www.conjoncture.ma